

*Le budget—M. MacLaren**[Traduction]*

**M. Blenkarn:** Monsieur le Président, je ne peux, pour l'instant, fournir ce chiffre au député. Je pense l'avoir à mon bureau et je l'en informerai. J'estime que cette année, le gouvernement du Canada a pu contracter environ 95 p. 100 de ses emprunts en devises canadiennes. Il n'était pas obligé de compter sur des sources étrangères.

Je tiens à rappeler au député qu'une bonne partie des emprunts du gouvernement sont effectués en obligations et en bons du Trésor. Deux choses sont à considérer. L'argent est emprunté en monnaie canadienne. Cela ne veut pas dire que ces titres soient détenus par les Canadiens qui vivent au Canada ni même par des Canadiens où qu'ils vivent. Un bon nombre de ces titres appartiennent à des étrangers. Si les titres sont vendus en monnaie canadienne, à l'échéance, le gouvernement les rembourse en devises canadiennes mais l'argent n'est pas nécessairement versé à des Canadiens habitant le Canada. L'argent est versé aux détenteurs des obligations.

Le député se rappelle sans doute qu'à l'occasion du débat de la loi de l'impôt sur le revenu, nous avons démontré au ministre d'État chargé des Finances (M. Cosgrove) qu'il existait des sociétés constituées dans les Bahamas et dans les îles Cayman dont l'unique raison d'être est d'acquiescer des valeurs canadiennes. L'avantage de ces transactions c'est qu'en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, les détenteurs ne paient pas d'impôt sur les intérêts. Ils peuvent empocher ces intérêts sans payer d'impôt car il n'y a pas de retenues pour les titres du gouvernement canadien détenus à l'étranger.

De sorte qu'il est difficile de préciser quelle proportion de notre dette est détenue à l'étranger et quelle proportion est détenue au pays. Il est vrai que généralement les obligations d'épargne du Canada appartiennent à des Canadiens domiciliés au Canada, mais en ce qui concerne les obligations et les bons du Trésor, une grande partie est détenue à l'étranger. En second lieu, on constate qu'une forte proportion des bons du Trésor appartiennent aux banques et à d'autres institutions qui rapatrient plutôt de l'argent étranger au Canada au lieu d'exporter de l'épargne canadienne. Il s'ensuit qu'elles empruntent à l'étranger pour acheter des valeurs canadiennes au Canada.

*[Français]*

**M. Gimaïel:** Monsieur le Président, le député me certifie un peu ce que j'ai toujours cru, et ce dont j'ai toujours eu l'impression, c'est que la presque majorité de l'argent emprunté par le gouvernement canadien est emprunté de Canadiens. Même si les banques peuvent avoir des possessions à l'extérieur du pays, ou même amener de l'argent de l'extérieur du pays, la loi sur les banques régit très bien ce domaine-là. Ce qui revient à dire ce que je disais encore récemment, c'est que, premièrement, l'endettement que fait le pays présentement à même son argent sert à des investissements à long terme, dans le sens que lorsqu'une maison est construite, ce n'est pas seulement pour une génération, c'est pour deux ou trois générations. Même si le gouvernement donne \$3,000 pour bâtir une maison, c'est un placement. Même s'il doit emprunter pour donner ces \$3,000, le placement est remboursé par la suite. De même pour toutes les infrastructures. Notre pays est jeune, et il est immense. Dans ce contexte-là je me dois de signaler au député que le fait d'emprunter 31 milliards de dollars cette année des Canadiens mêmes, c'est comme si l'on

prenait l'argent des goussets des Canadiens et qu'on l'affectait à des placements à long terme pour, par exemple, des constructions d'installations portuaires ou ferroviaires, le développement d'industries qui représentent des biens qui vont durer durant des générations, et qui génèrent par surcroît des avantages sociaux extraordinaires, en conservant des gens qui, normalement, auraient de la difficulté à travailler dans le système économique, et en nous préservant de problèmes sociaux très graves. C'est un partage d'argent entre les populations qui nous permet, comme société, de nous doter d'équipements nécessaires et qui coûteraient encore plus cher si on attendait demain. Je suis content que le député l'ait signalé parce que cela dénote jusqu'à quel point la structure monétaire du pays a été bien bâtie au cours des années, jusqu'à quel point elle est à toute épreuve pour être préservée du contrôle qui pourrait provenir de façon extérieure d'une poignée d'individus qui ne sont pas canadiens ou encore d'une poignée d'individus qui seraient canadiens. Ce qui prouve que notre structure bancaire, notre structure financière, est bâtie de telle façon que le gouvernement canadien peut, à même ses propres ressources canadiennes, répondre aux besoins de la population et, dans ce sens-là, s'orienter peut-être vers l'objectif que visent les Américains mêmes, ce qu'on appelle le *New Deal* américain. C'est à peu près ce qu'eux-mêmes veulent faire aujourd'hui et quant à nous, cet objectif-là, nous sommes en plein dedans. On vient de traverser des années difficiles, tout en s'assurant du fait que les Canadiens peuvent être logés, soignés, nourris, et également bénéficier de l'aide du gouvernement s'ils sont en difficulté et tout cela pour dire qu'il faut arrêter d'être défaitistes et de faire peur à la population. Et ce que je demande au député, c'est d'en tenir compte à l'avenir dans ses discours, de cesser de faire croire aux Canadiens que le Canada s'endette lorsqu'il emprunte des Canadiens. Telle n'est pas du tout la situation. Ce que le Canada fait lorsqu'il emprunte des Canadiens, c'est se servir de son pouvoir d'emprunt pour affecter l'argent des Canadiens à des réussites canadiennes ainsi qu'à des constructions canadiennes et pour développer l'immobilisation canadienne.

*[Traduction]*

**M. Blenkarn:** Monsieur le Président, je n'ai jamais cru qu'il était possible de s'enrichir en empruntant ou en faisant marcher la planche à billets. Je fais remarquer au député que le total des recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, se rapproche considérablement du total de l'emprunt qu'on se propose de contracter. S'il y voit là une simple redistribution des richesses du pays, alors on aurait peut-être intérêt au Canada à doubler l'impôt sur le revenu. Voilà peut-être comment il conviendrait de procéder à cette répartition. S'il pense pouvoir emprunter indéfiniment, bénéficier constamment d'avantages gratuits, sans se faire de souci outre mesure puisqu'on se le doit bien, qu'il réfléchisse alors à la situation financière de sa propre famille et qu'il nous dise ensuite si honnêtement il croit cela possible.

**M. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord):** Monsieur le Président, le débat budgétaire se poursuit dans un contexte économique de plus en plus prometteur, à vrai dire en voyant se dessiner en arrière-plan la relance économique tant attendue. Certains des principaux indicateurs économiques suffisent à nous confirmer cette tendance fort heureuse.